



Dubai
7-15 DECEMBRE 2024

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A remplir et à renvoyer avant le 7 octobre 2024 à : info@mundiavocat.com

Nom de
l'équipe*

- MUNDIAVOCAT - Football à 11 *CLASSIC*
- MUNDIAVOCAT - Football à 11 *MASTER*
- MUNDIAVOCAT - Football à 11 *LEGEND*
- MUNDIAVOCAT - Football à 11 *SUPER LEGEND*
- MUNDIAVOCAT - Football à 5 *CLASSIC FEMMES*
- MUNDIAVOCAT - Football à 5 *CLASSIC HOMMES*

Capitaine d'équipe (Nom et Prénom):

Adresse :

Ville : Pays : Code postal :

Portable (obligatoire) : E-mail (obligatoire) :

Téléphone :

Vice-capitaine d'équipe (Nom et Prénom)

Portable (obligatoire) : E-mail (obligatoire) :

Téléphone :

*Ce nom sera utilisé sur tous les documents officiels du tournoi (programme officiel, feuille de match, tirage au sort, etc.).

LISTE DES PARTICIPANTS

A fournir lors de votre inscription et avant le 7 octobre 2024

Aucun changement de nom ne sera accepté après le 7 novembre 2024.

	Nom (lettres capitales)	Prénom	Date de naissance (JJ/MM/AA)	Joueur (J) - Accompagnant (A) - Conjoint (S) Enfant (E) - Personnel technique (T)*
01				
02				
03				
04				
05				
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				

*Veuillez identifier chaque participant de la liste comme étant un joueur, un accompagnant, un conjoint, un enfant ou un membre du personnel technique.
Si vous souhaitez inscrire un joueur faisant l'objet d'une dérogation, veuillez nous le faire clairement savoir dans cette liste.

HÉBERGEMENT - RÉPARTITION DES CHAMBRES

A fournir lors de votre inscription et avant le 7 octobre 2024

Veillez indiquer votre choix concernant votre hébergement. Toute modification doit être soumise à l'organisateur.

	Nom - Prénom	Nom - Prénom	Type de chambre*: Single (S) Double (D), Twin (T) ou Triple (TR)
01			
02			
03			
04			
05			
06			
07			
08			
09			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			

*Type de chambre : Single (S), Twin : 2 lits jumeaux (T), Double : 1 grand lit (D), Triple : 3 lits (TR)

DOCUMENTS REQUIS - OBLIGATOIRES

Merci de fournir les documents suivants au plus tard le 7 octobre 2024 :

- Une copie de la carte d'avocat, pour chaque joueur. Un certificat ou diplôme professionnel si cas particulier (étudiant, employé d'un cabinet d'avocats),
- Une copie du passeport, pour chaque joueur et accompagnant,
- Un certificat médical de moins d'un an autorisant la pratique du football de compétition dans les conditions du MUNDIAVOCAT.
- Une photo d'identité, pour chaque joueur et ses accompagnants,
- La preuve d'une couverture d'assurance sur les dates de l'évènement.

Dérogations

Pour le MUNDIAVOCAT, il est autorisé :

FOOTBALL A 11 CLASSIC (sans limite d'âge) :

- 3 dérogations de plus de 30 ans par équipe pour les joueurs non avocats, membres de la communauté juridique ou d'un cabinet d'avocats,
- 2 étudiants en droit ou avocats stagiaires âgés de plus de 23 ans

FOOTBALL A 11 MASTER (plus de 35 ans) :

- 3 dérogations de plus de 35 ans par équipe pour les joueurs non avocats, membres de la communauté juridique ou d'un cabinet d'avocats,
- 5 avocats joueurs de plus de 30 ans

FOOTBALL A 11 LEGEND (plus de 45 ans) :

- 3 dérogations de plus de 45 ans par équipe pour les joueurs non avocats, membres de la communauté juridique ou d'un cabinet d'avocats,
- 5 avocats joueurs de plus de 40 ans

FOOTBALL A 11 SUPER LEGEND (plus de 55 ans) :

- 3 dérogations de plus de 55 ans par équipe pour les joueurs non avocats, membres de la communauté juridique ou d'un cabinet d'avocats,
- 5 avocats joueurs de plus de 50 ans

FOOTBALL A 5 CLASSIC FEMMES & HOMMES (sans limite d'âge) :

- 2 dérogations de plus de 30 ans par équipe pour les joueurs non avocats, membres de la communauté juridique ou d'un cabinet d'avocats,
- 2 étudiants en droit ou avocats stagiaires âgés de plus de 23 ans

Les demandes de dérogation de joueur jouant ou ayant joué dans des clubs de football de niveau professionnel ou semi-professionnel ne sont pas acceptées. Ces conditions sont obligatoires mais non suffisantes pour garantir une dérogation

Pour toute demande de dérogation, les candidats doivent fournir, lors de l'inscription et au plus tard le 7 octobre 2024, les documents suivants :

- Un certificat individuel justifiant leur activité / profession dans le secteur juridique,
- Une déclaration sous serment signée par le capitaine de l'équipe certifiant que le joueur demandant une dérogation n'est pas et n'a jamais été joueur dans un club professionnel, un club semi-professionnel ou tout autre club en échange d'une rémunération,
- Un certificat médical de moins d'un an,
- Une photo d'identité en couleur,
- La preuve d'un contrat d'assurance pour l'évènement.

FORFAIT HÉBERGEMENT ET SÉJOUR - PAIEMENTS

5

IMPORTANT

Aucune réservation ne sera confirmée sans versement d'un acompte. Toute réservation effectuée antérieurement et non payée intégralement à la date d'échéance - indiquée dans le calendrier des paiements - sera considérée comme une annulation de participation. Dans ce cas, CSO se réserve le droit de disposer des chambres précédemment réservées. Toute annulation peut entraîner des pénalités (page 8).

Toute somme commencée est due en totalité. Notre attribution de chambres est réservée pour 8 nuits, du 7 décembre au 15 décembre 2024 : nous ne pourrions pas accepter de paiements au prorata des nuits de présence sur place.

TARIFS PAR PERSONNE : CHAMBRE SINGLE, DOUBLE OU TWIN, TRIPLE (8 NUITS ET 9 JOURS) • ENFANTS DE -5 ANS : GRATUIT

Hôtels	Tarif / Personne	Qté.	Nuit supp./pers.	Qté.	TOTAL
CAT A : Hôtel Avalon	720€: Joueur en chambre Triple 600€: Accompagnant en chambre Triple		50 €		
	790€: Joueur en chambre Double ou Twin 670€: Accompagnant en chambre Double ou Twin		50 €		
	1190€: Joueur en chambre Single 1070€: Accompagnant en chambre Single		100 €		
CAT B : Hôtel Tryp by Wyndham Dubai	920€: Joueur en chambre Triple 800€: Accompagnant en chambre Triple		75 €		
	990€: Joueur en chambre Double ou Twin 870€: Accompagnant en chambre Double ou Twin		75 €		
	1590€: Joueur en chambre Single 1470€: Accompagnant en chambre Single		150 €		
CAT C: Hôtel The First Collection	1020€: Joueur en chambre Triple 900€: Accompagnant en chambre Triple		88 €		
	1090€: Joueur en chambre Double ou Twin 970€: Accompagnant en chambre Double ou Twin		88 €		
	1794€: Joueur en chambre Single 1674€: Accompagnant en chambre Single		176 €		
TOTAL					

Chaque catégorie est soumise à disponibilité

Les prix comprennent :

Hébergement en chambre single, double ou twin, triple pour 8 nuits + le petit-déjeuner + la cérémonie d'ouverture + la soirée de gala Mundiavocat + les frais administratifs + les frais de structure du CSO, organisateur de Mundiavocat.

Les prix ne comprennent pas :

Le transport entre votre lieu de résidence et les stades, le transport entre l'aéroport et votre lieu de résidence, le transport entre votre lieu de résidence et Dubaï, l'assurance annulation de votre séjour, la taxe de séjour, les dépenses personnelles (repas, boissons, téléphone, blanchisserie, mini-bar, accès internet...), l'assistance rapatriement, et toute autre dépense qui n'est pas mentionnée dans notre forfait.

FRAIS DE REPAS - FRAIS D'INSCRIPTION

6

Prix de la demi-pension - 8 jours

200 € (Catégories A, B et C)

Prix de la pension complète - 8 jours

350 € (Catégories A, B et C)

	Catégories A, B et C	TOTAL
Prix de la demi-pension - 8 jours	200 € x	€
Prix pour la pension complète - 8 jours	350 € x	€
TOTAL		€

IMPORTANT

Aucune réservation ne sera confirmée sans un premier acompte et la liste des participants !

FRAIS D'INSCRIPTION, DE SERVICES ET D'HÉBERGEMENT	
FORFAIT D'HÉBERGEMENT ET DE SÉJOUR	€
FRAIS DE REPAS	€
FRAIS D'INSCRIPTION FOOTBALL A 11 : 7500 € / FOOTBALL A 5 : 2500 €	€
MONTANT À PAYER	€
1 ^{er} DÉPÔT	€

Calendrier des paiements		
Dates	Football à 11	Football à 5 Femmes et Hommes
Avant le 7 août 2024 :	1 ^{er} dépôt de 5000 €	1 ^{er} dépôt de 2500 €
Avant le 7 septembre 2024 :	2 ^e dépôt de 5000 €	2 ^e dépôt de 2500 €
Avant le 7 octobre 2024 :	3 ^e dépôt de 5000 €	
Avant le 7 novembre 2024 :	Solde	Solde

MODE DE PAIEMENT (EN EUROS)

CARTE DE CREDIT

Visa

Mastercard/Eurocard *(les cartes American Express ne sont pas acceptées)*

N° de carte de crédit : ____ - ____ - ____ - ____

Date d'expiration : __ - __ Les 3 numéros mentionnés au dos de votre carte de crédit : ____

Montant à débiter :€

Nom du titulaire de la carte de crédit :

Date et signature (obligatoire) :

VIREMENT BANCAIRE

Virement bancaire :€, à l'ordre de CSO

(Veuillez joindre une copie de l'ordre de virement bancaire, indiquez la référence "MUNDIAVOCAT 2024" et le nom de votre équipe sur l'ordre)

Informations bancaires :

- CIC Marseille Provence ENT - 448 avenue du Prado - BP 279 - 13269 MARSEILLE Cedex 08 - France
- Code banque : 10096 - Code guichet : 18565 - Compte N° : 00024951901 - Clé : 49
- IBAN : FR76 1009 6185 6500 0249 5190 149
- Code d'identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

ATTENTION : pour les virements de banque à banque, les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur.

Aucune réservation ne sera confirmée sans le versement d'un premier acompte ! VOTRE SIGNATURE EST OBLIGATOIRE À LA PAGE 8.

CONDITIONS DE VENTE

1 - Paiement des frais d'inscription et d'hébergement au tournoi

- Avant le 7 août 2024 :** 1^{er} dépôt de 5000 euros / 2500 euros pour le football à 5
Avant le 7 septembre 2024 : 2^e dépôt de 5000 euros / 2500 euros pour le football à 5
Avant le 7 octobre 2024 : 3^e dépôt de 5000 euros / 2500 euros pour le football à 5
Avant le 7 novembre 2024 : Solde

Les frais d'inscription de l'équipe et ceux liés à l'hébergement et aux services supplémentaires doivent être payés à Corporate Sport Organisation (CSO).

Tous les paiements doivent être collectés par le capitaine de l'équipe et versés à :

CSO -18 Rue Negresko -13008 MARSEILLE, FRANCE - Tel : +33 (0)1 77 70 6515 - info@mundiavocat.com - www.mundiavocat.com

VALIDITÉ DES PRIX : ces prix, fixés au 10 mars 2024, sont fermes et définitifs, à l'exception d'éventuelles modifications des taux de la taxe de séjour et de la taxe locale.

2 - Conditions d'annulation

Les conditions d'annulation sont celles énumérées dans le présent formulaire d'inscription, ci-dessous.

2.1 - Annulation des droits d'inscription et d'hébergement au tournoi

- Annulation reçue avant le 7 août 2024 : pas de retenue
- Annulation reçue entre le 8 août et le 7 octobre 2024 : retenue de 50% de l'acompte déjà versé pour l'inscription au tournoi.
- Annulation reçue après le 8 octobre 2024 : retenue totale des paiements effectués pour l'inscription au tournoi.

Ces conditions d'annulation s'appliquent également à toute réduction du nombre de personnes initialement inscrites à votre délégation et à votre réservation d'hébergement. Tous les montants seront dus.

2.2 - Annulation de l'événement

Si, pour des raisons de force majeure (guerre, attentats, grèves, émeutes, intempéries, catastrophes naturelles, épidémies...) le tournoi devait être annulé, CSO ne remboursera pas aux équipes inscrites les sommes déjà versées, pour l'inscription et le voyage. Dans ce cas, CSO fera tout son possible pour que ces sommes soient conservées en vue d'un Mundiavocat reprogrammé à Dubaï à une date ultérieure. Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de CSO, le tournoi est définitivement annulé, les équipes déjà inscrites devront répondre au prorata des montants engagés par CSO.

3 - Conditions de vente

Les conditions particulières de vente énumérées ici se réfèrent aux dispositions actuelles de la loi française, et plus particulièrement à celles des articles 95 et 103 du décret 94490 du 15 juin 1994, qui constituent nos conditions de vente. Il est expressément précisé, conformément à l'article 97 dudit décret, que les informations figurant dans la brochure peuvent faire l'objet de quelques modifications qui seront, dans ce cas, portées par le vendeur à la connaissance du client avant la signature du contrat. Champ d'application : la réservation d'un séjour implique l'acceptation totale des conditions de vente.

4 - CSO

Agence française d'organisation de voyages et d'événements. Siège social : 18 Rue Negresko -13008, MARSEILLE, FRANCE - RCS Nanterre 2009B00686 - N° d'intracommunautaire : FR 66 400 631 164 - Licence : 092 09 0016 - Garanti par APS 15 Avenue Carnot -75017 PARIS - FRANCE - Responsabilité civile et professionnelle assurée par AXA France IARD IARD -313, Terrasse de l'Arhe - 92727 NANTERRE - FRANCE

5 - Attribution de compétence

En cas de litige, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent.

J'ai lu les conditions de vente et le règlement du tournoi et je les accepte au nom de mon équipe.

A :

Le :

Signature :